

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Fontaines - BTS - Agricole - productions animales - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### Lycée agricole Fontaines - BTS - Agricole - productions animales - en apprentissage (8673)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée agricole Fontaines - BTS - Agricole - productions animales - en apprentissage (8673)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	146	13

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires: moyennes sur les bulletins de 1ère et terminale	Bulletins scolaires et évolution	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Comportement professionnel et citoyen:	Assiduité, Ponctualité, Respect.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence: Le lien avec le projet professionnel de l'apprenti est très apprécié. Cohérence du projet et adéquation de celui-ci aux débouchés de la formation.	Projet professionnel en lien avec la formation	Très important
	Motivation: la commission se montre exigeante sur l'expression d'une réelle motivation. Intérêt pour l'agriculture et le secteur para-agricole. Participation aux journées portes ouvertes de la formation.	Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

La commission de sélection s'est déroulée les 16 et 17 mai 2024. Elle était composée du responsable de site du CFA à Fontaine, de la chargée d'ingénierie et du coordonnateur de la filière BTSA PA.

Tous les dossiers ont été étudiés: résultats, appréciations des équipes pédagogiques et enfin la lettre de motivation et le projet professionnel du candidat.

L'objectif étant de repérer les erreurs d'orientation et de cerner la motivation du jeune au regard de sa connaissance de la formation et du type de maître d'apprentissage à rechercher.

La décision a été collégiale tout au long du processus.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

De nombreuses candidatures ont été écartées au regard de lettres de motivation trop vagues, trop générales, voire farfelues. Par contre, les dossiers qui ont été retenus étaient cohérents avec le cursus précédent et/ou le projet professionnel.

Nous pouvons regretter le manque de connaissance de la formation pour certains candidats qui semblent avoir opté pour des formations tellement différentes ( BTSA PA et ACD par exemple ou confusion avec un BTSA ACSE qui correspondrait davantage au projet du jeune)

Il semble pertinent de réfléchir à son projet professionnel, à la formation qui permet d'atteindre ses objectifs et de pouvoir choisir en toute connaissance. Il ne faut pas hésiter à s'informer et diversifier ses sources !

**Signature :**

Pierre BOTHERON,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée  
agricole Fontaines